



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Marmande

“Les supers aventuriers du Centre de Loisirs” : le livre dont je suis le héros »

2026



Préambule :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H), en tant qu'accueil collectif, permet aux enfants et différents acteurs de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Il faut le penser comme un lieu attractif ne se limitant pas à la fonction sociale de garde. A partir de ce lieu doit être envisagée l'orientation vers d'autres structures et/ou d'autres activités. Il devient ainsi une véritable plate-forme de rencontres, de découvertes, permettant la mise en vie de projets conçus de toutes pièces par des petits groupes d'enfants ou d'adolescents. En accordant une place renforcée au jeu, il doit, par ses propositions d'activités, offrir à l'enfant des réponses à ses envies de création, de découverte, de partage, de relation.

L'A.L.S.H de Marmande en quelques dates ...

- **1946** : Le Patronage voit le jour à Marmande
- **Dans les années 1960** : implantation de lieu d'accueil sur le site actuel, Rue Georges Braque
- **1962** : Création officielle du Centre de Loisirs, géré par une association « Centre Laïque de Loisirs éducatifs », organisée par des enseignants bénévoles.
- **1972** : Après quelques années de mise en sommeil, le Centre de Loisirs réouvre pour ne plus jamais cesser de fonctionner.
- **2001** : Fin de la gestion associative, la structure devient municipale (Mairie de Marmande)
- **2011** : L'Accueil de de Loisirs devient communautaire (Val de Garonne Agglomération)
- **2024** : Début des travaux de rénovation de l'ALSH
- **2026** : Fin des travaux de rénovation de l'ALSH

**Le centre de loisirs,
au delà d'un lieu
d'activités, c'est
aussi un lieu de...**



CARTE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE

Organisateur : Val de Garonne Agglomération

- **Nom de la structure** : Alsh Marmande
- **Directeur de la structure** : Cédric GRAND

Coordonnées :

Rue Georges BRAQUE 47200 Marmande

05.53.64.24.65

alsh.marmande@valdegaronne.fr

- **Situation Géographique** : L'ALSH de Marmande se situe dans le quartier de Lolya.
- **Public accueilli** : 2ans ½ (pour ceux qui fréquentent déjà l'école) ou à partir de 3 ans jusqu'à la majorité.
- **Horaires d'ouverture** :
 - Les vacances scolaires : 7h30 > 18h30
 - Les mercredis hors vacances scolaires : 07h30 > 18h30

• **L'Equipe :**

L'ALSH est composée d'une équipe permanente comportant :

- 1 directeur (BPJEPS LTP)
- 1 directrice Adjointe (BPJEPS LTP)
- 14 animateurs diplômés (BAFA, BAFD, CQP périscolaire, BPJEPS,)
- 1 référente inclusion
- 2 personnels administratifs
- 1 magasinier
- 1 personnel d'entretien renforcé par du personnel extérieur
- Le service de restauration est assuré par un prestataire extérieur (confection, service et entretien)

L'équipe est complétée par des animateurs supplémentaires afin de tenir compte des fluctuations d'effectifs, et dans le respect des taux d'encadrement prévus par la réglementation.

• **Le cadre de référence**

L'équipe s'est appuyé sur plusieurs documents cadres pour réaliser le projet pédagogique, le Projet Educatif de Territoire Intercommunal, la convention territoriale globale et le plan mercredi.

Le Projet Educatif de Territoire Intercommunal de Val de Garonne Agglomération

Le projet pédagogique de l'ALSH Marmande s'appuie sur les objectifs et les orientations du PEDTI :

- Garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire
- Offrir à chaque enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école
- Prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant, selon son âge, afin de favoriser ses apprentissages
- Contribuer à une politique de réussite éducative, à la lutte contre les inégalités scolaires, et diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.



Accueillir tous les enfants dans un environnement sécurisant et favorable à leur construction et au développement d'une politique d'inclusion



Développer une politique jeunesse et la structuration d'une offre en direction des adolescents et jeunes du territoire



Instaurer une relation privilégiée avec les familles en favorisant la participation et leur accompagnement dans les périodes clés du parcours de leur enfant



La citoyenneté, l'engagement et la promotion du principe de laïcité



Développer un réseau d'acteurs éducatifs permettant d'étendre l'offre de manière cohérente sur le territoire : sport, culture, loisirs,....



Inscrire dans chaque action ou projet de structure un axe fort de la transition écologique



Expérimenter autour des thématiques prioritaires en ayant recours aux acteurs locaux, institutions et experts universitaires.



La formation initiale et continue des acteurs, la mise en place de temps d'échanges de pratiques thématiques



Renforcer les passerelles entre les temps et les structures afin de proposer un parcours de qualité aux enfants et aux familles du territoire

La Convention Territoriale Global

La Convention Territoriale Globale : un cadre pour une politique éducative intercommunale : Val de Garonne Agglomération est signataire d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025/2029.

Le diagnostic de territoire a mis en évidence la nécessité d'une concertation à l'échelle des 43 communes afin de proposer une approche commune de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

L'axe 4 de la CTG a pour objectif de renforcer et structurer la politique enfance/ jeunesse à l'échelle du territoire.

Les attentes formulées par l'ensemble des acteurs locaux au cours du diagnostic de la CTG mettent en lumière la nécessité de :

- Prendre en compte une conception large de ces politiques socioéducatives en incluant l'ensemble des dispositifs éducatifs du territoire et notamment les CLAS, PRE, plan lecture...
- Construire le Projet Educatif de Territoire (PEDT) à travers le fil directeur des rythmes et des besoins de l'enfant
 - Renforcer les actions parentalité
 - Accompagner les équipes Ainsi la CTG a ciblé les objectifs suivants :
 - Mettre en place un socle commun en matière de politiques socio-éducatives sur le territoire tout en respectant la diversité des communes et des actions qu'elles ont engagées
 - Rédiger un projet éducatif de territoire dans une démarche de partenariat et de concertation
 - Outiller et accompagner les équipes locales pour favoriser la réussite du projet.

Les Valeurs éducatives de L'ALSH Marmande

- **Notre boussole éducative**

L'ALSH de Marmande s'inscrit dans une démarche d'éducation globale en cohérence avec le PEDTI et le Plan Mercredi. Notre action vise l'épanouissement de chaque enfant, en respectant ses besoins fondamentaux, ses rythmes, sa sécurité et son droit à participer à la vie du centre. Nous affirmons quatre valeurs cardinales :

- **Bien-être & sécurité**

Offrir un cadre bienveillant, rassurant et sécurisant : accueil chaleureux, attention à l'état émotionnel, alternance des temps calmes/dynamiques, aménagements d'espaces confortables, anticipation des risques et application rigoureuse des procédures d'hygiène et de sécurité.

- **Inclusion & équité**

Accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs singularités, en mettant en place des adaptations proportionnées (matériels, rythmes, supports visuels, médiations), en lien avec les familles et la référente inclusion. L'équité guide nos choix : donner à chacun ce dont il a besoin pour réussir, et non la même chose à tous.

- **Citoyenneté & participation**

Reconnaître l'enfant comme acteur : information adaptée, espaces d'expression (murs d'expression, « On papote », bâton de parole), éco-conseillés, boîtes à idées, votes et sondages. Nous développons l'autonomie, la coopération, la responsabilité et la compréhension des règles communes.

- **Ouverture Culture–Nature–Sport**

La culture, la nature et le sport sont des leviers d'émancipation et de santé. Ils tissent des ponts entre savoirs, créativité, exploration du vivant, respect de l'environnement, et appartenance au territoire. Ils nourrissent l'imagination, l'esprit critique et la créativité.

- **Finalités éducatives**

Nos finalités se déclinent en compétences à cultiver au quotidien :

- S'épanouir et se sentir en sécurité : développer la confiance en soi, identifier et exprimer ses émotions, construire des relations sereines avec les autres.
- Devenir autonome et coopérer : oser essayer, persévérer, aider et demander de l'aide, s'engager dans des responsabilités (services, éco-gestes,...).
- Exercer sa citoyenneté : comprendre les droits et les devoirs, débattre, décider collectivement, respecter les différences et lutter contre toutes les formes de discriminations.
- S'ouvrir au monde par la culture, la nature et le sport : lire, créer, expérimenter, découvrir des milieux, des métiers, des patrimoines et des pratiques physiques adaptées.
- Agir pour un futur durable : adopter des gestes éco-responsables, comprendre les écosystèmes, réduire, trier, composter, réparer, réemployer.

Public accueilli et son organisation par tranches d'âges

- **Groupes d'âge**

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogène qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Le petit groupe, sécurisant, permet de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Les enfants sont ainsi répartis en 3 'espaces de vie' qui correspondent au rythme scolaire : maternelle-élémentaire-collège. Avec une prise en compte de l'INDIVIDU et donc des besoins, intérêts et rythme de vie de chaque enfant :

- ✓ L'espace maternelle :
 - « Pirouettes »(petite-section)
 - « Tikiwz » (moyenne section)
 - « Wikiloups »(grande section) ☒
- ✓ Les moyens :
 - Cp'ies (CP)
 - Team Rocket/Galax (CE1/CE2)
 - Pass-Partout (CM1/CM2)
- ✓ Les collégiens/lycéens :
 - Globe-Trotteurs (6^{ème} et +)

- **Souplesse de fonctionnement**

Il reste néanmoins important pour nous de permettre aux enfants d'âge différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. Certains éprouvent le besoin d'être parmi les plus petits ou les plus grands, le besoin de retrouver le grand frère ou des copains de l'école, du quartier, etc....

Nous proposons ainsi aux enfants de circuler librement dans les salles de vie durant les temps informels. La condition est uniquement le respect des règles de vie de la salle accueillante. D'autre part, les petits et les grands sont conviés sur des temps d'activités communs durant lesquels sont valorisés les compétences de chacun quel que soit son âge.

La rencontre de ces groupes permet également aux plus jeunes d'appréhender plus facilement le prochain passage dans le groupe des plus grands...

- **Des animateurs référents**

Chaque groupe est accompagné par des animateurs référents. Tout au long de l'année, les enfants vont retrouver les mêmes animateurs sur la structure ; Ces animateurs interviennent aussi dans le cadre du C.L.A.E (Centre de Loisirs Associé à l'École = périscolaire) mis en place dans chaque école publique par la municipalité de Marmande.

Les enfants doivent pouvoir se diriger vers ces « animateurs-repères » à tout moment de la journée...

- **Taux d'encadrement de référence :**

- Extrascolaire (vacances) : 1 animateur / 8 (<6 ans) ; 1 / 12 (≥6 ans).
- Périscolaire (jours d'école) : 1 / 10 (<6 ans) ; 1 / 14 (≥6 ans). Assouplissements possibles dans le cadre du PEDT et du Plan Mercredi selon les textes en vigueur.

Thématique annuelle : « Les supers aventuriers – Le livre dont je suis le héros »

- **Intentions éducatives transversales**

La thématique 2026 constitue un **fil rouge** pour relier Culture – Nature – Sport tout au long de l’année. Elle vise à :

- **Donner du sens** aux apprentissages par des projets qui racontent une histoire et placent l’enfant en **acteur/héros**.
- **Structurer la progression** par chapitres (périodes de l’année) et par **tranches d’âge**, avec des défis gradués.
- **Ancrer des habitudes durables** : lecture quotidienne (*quart d’heure lecture*), gestes éco-responsables, coopération, expression et participation.
- **Favoriser l’ouverture au territoire** (rencontres, lieux culturels et milieux naturels proches) et la coéducation avec les familles.

- **Compétences visées**

- **S’épanouir et coopérer** (bien-être, émotions, entraide, règles de vie).
- **Communiquer et créer** (langage, lecture, arts, numérique responsable).
- **Comprendre le monde vivant et agir** (biodiversité, écocitoyenneté, santé, sécurité).
- **Exercer sa citoyenneté** (droits, participation, engagement, solidarité, égalité).

- **Déclinaisons par chapitres**

- **Chapitre 1 (janvier–février) — « Histoires et mystères du passé »**

Sur ce séjour (mercredis de janvier et février et les vacances d’Hiver), l’équipe d’animation aura pour intention d’initier les enfants aux genres littéraires (contes, légendes, épopées), et également de découvrir le patrimoine local afin de développer l’imaginaire et la narration.

- **Chapitre 2 (mars–avril) — « Les gardiens de la Terre »**

Sur cette période (mercredis de mars avril et les vacances de Printemps), les animateurs travailleront avec les enfants autour des saisonnalités, de la découverte des différents milieux (parc, zone humide, jardin,...), du développement durable. L’occasion également de lancer et faire vivre l’espace potager de l’ALSH.

- **Chapitre 3 (mai–juin) — « Mission Tour du Monde »**

Les mercredis de mai et juin permettront aux enfants de s’ouvrir aux cultures, langues, gastronomies ou encore sports du monde. La valorisation des ressources locales sera un axe fort de cette période.

- **Chapitre 4 (été) — « En cours d’écriture ! »**

Ce chapitre sera écrit en cours d'année, après un temps de concertation avec les enfants

- **Chapitre 5 (septembre–octobre) — « Tous copains ! »**

Les valeurs humanistes, la coopération, la médiation entre pairs, et les rencontres inter-groupes (inter-G...) seront au centre de cette période (mercredis de septembre et d'Octobre).

- **Chapitre 6 (Vacances d'octobre à décembre) — « L'atelier des saisons enchantées »**

Avec l'intention de nourrir l'imaginaire et la créativité, l'équipe d'animation mettra en place des activités autour de l'imaginaire, du dessin, de l'écriture mais également autour de l'entraide et de la solidarité. L'occasion d'aborder également avec eux la célébration de la fin d'année dans une sobriété festive (matériaux naturels, réemploi).

Les 4 axes annuels, objectifs, actions & indicateurs

Afin de garantir une cohérence éducative sur l'année et d'ancrer nos actions dans le PEDTI et le Plan mercredi, l'ALSH structure son projet autour de quatre axes complémentaires : Biodiversité, Écocitoyenneté, Accès à la culture et Place de l'enfant. Ces axes constituent la colonne vertébrale de notre programmation : ils donnent du sens aux activités, favorisent la progressivité par tranches d'âge, et assurent une continuité entre mercredis et vacances.

- **L'ambition est double :**
 - Émancipation de l'enfant (bien-être, autonomie, créativité, citoyenneté) ;
 - Ouverture au territoire (rencontres, partenariats, milieux naturels et culturels de proximité), en cohérence avec nos engagements d'inclusion et d'accessibilité pour tous.
- **Principes de mise en œuvre :**
 - **Progressivité & différenciation** : chaque axe est décliné avec des objectifs et méthodes adaptées aux besoins et capacités des Pirouettes/Tikwiz/Wikiloups, C'Pies/Team Rocket-Galax/Pass Partout et Globe-Trotteurs.
 - **Transversalité** : les axes se répondent et s'enrichissent mutuellement (ex. lecture et patrimoine pour valoriser la culture, éco-gestes au potager pour relier biodiversité et écocitoyenneté, conseils d'enfants pour donner une place réelle à la parole des jeunes).
 - **Rythme et lisibilité** : déclinaison en cycles (mercredis) et temps forts (vacances) arrimés à la thématique annuelle 2026 "Les Supers Aventuriers".
 - **Coéducation & partenariats** : information régulière aux familles, participation invitée, mobilisation d'acteurs locaux (médiathèque, associations, services municipaux, sites nature, artisans...).
- **Gouvernance:**
 - Une commission par axe coordonne la programmation, mutualise les ressources et soutient l'équipe dans les ajustements pédagogiques et inclusifs.
 - L'équipe s'appuie sur des outils communs (fiches-actions, signalétique pédagogique, grilles)

Axe 1 : La biodiversité :

La biodiversité regroupe l'ensemble des êtres vivants — animaux, plantes, micro-organismes — ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils évoluent et les relations qui les unissent. Elle joue un rôle fondamental dans l'équilibre de notre planète.

Sensibiliser les enfants à cette richesse, dès le plus jeune âge, est un enjeu majeur pour leur permettre de comprendre, respecter et protéger le monde qui les entoure.

- Quels enjeux pour l'ALSH :

Sensibiliser dès le plus jeune âge à la biodiversité est essentiel pour préserver notre planète. Face à des réalités environnementales de plus en plus préoccupantes, il est impératif de faire découvrir aux enfants les merveilles et les défis de la nature.

- **Apporter des connaissances en découvrant différents milieux et façon de vivre pour mieux les respecter :**
 - Découvrir en priorité les milieux à l'échelle de notre structure et de notre territoire (VGA) par la mise en place d'actions de sensibilisation et de reporting
 - Développer des actions de sensibilisation sur les espèces protégées amenant à la création d'un jeu de société
 - Faire découvrir aux enfants les différents partenaires et bons gestes liés à la protection des animaux et aux soins, en développant des partenariats
 - Inciter les enfants à changer leurs loisirs en quittant les écrans pour apprécier les jeux en extérieur = Centre 0 écran
- **Faire de la structure un terrain d'observation et d'expérimentation pour les enfants**
 - Créer une zone protégée sur l'ALSH, pour favoriser l'observation d'un écosystème tout en créant des supports ludiques d'information
 - Faire vivre l'espace Potager de l'ALSH de la graine à l'assiette, tout en menant des actions autour de l'alimentation.
- **Inciter les familles à adopter des gestes favorables au respect de la biodiversité :**
 - Mettre en avant les connaissances acquises sur les différentes espèces par la mise en place d'un temps de sensibilisation mené par les enfants
 - Permettre aux familles de découvrir différents écosystèmes du territoire par la création d'un jeu à faire en famille

Axe 2 : La Culture

La culture est l'ensemble des connaissances et compétences acquises par l'enfant tout au long de sa vie ; celle-ci vecteur de lien social et d'ouverture permet de poser les bases de sa construction.

- **Nos intentions :**
 - Offrir un accès privilégié à la culture pour :
 - Favoriser le lien social et l'ouverture d'esprit
 - Permettre le développement de compétences cognitives et créatives
 - Ramener les enfants vers l'offre culturelle locale et sa richesse
- **Nos objectifs opérationnels :**
 - **Aller à la rencontre des personnes ressources locales**

Pour enrichir nos animations et ancrer nos actions dans la vie du territoire, nous souhaitons collaborer avec :

- Conseil des sages
- Associations
- Familles

Ces rencontres permettront aux enfants de découvrir des savoir-faire, des histoires et des parcours inspirants.

- **Remettre le livre au cœur de la vie des enfants :**

Le livre est un outil précieux pour imaginer, comprendre et grandir. Nous voulons :

- Aménager et faire vivre des coins lecture attrayants, adaptés aux envies et aux thématiques du moment
- Proposer un thème de lecture par cycle
- Instaurer un ¼ d'heure lecture quotidien, ritualisé et serein

- **Développer le plaisir de lire et l'envie d'écrire :**

Pour encourager les enfants à jouer avec les mots, nous mettons en place :

- Des supports d'écriture dans nos animations (menus, petites gazettes, ...)
- Des temps d'oralité : contes, chants histoires animées, ateliers d'expression et d'éloquence

- **Faire vivre la méthode "S.M.O.G"**

Cette méthode permet d'enrichir nos propositions manuelles et artistiques autour

- Des matières et matériaux
- Outils et techniques
- D'une « foire aux activités perdues » pour redécouvrir des pratiques oubliées
- Des arts et artisanats inspirés de notre territoire

- **Découvrir le patrimoine local :**

Par des sorties, balades, visites et enquêtes, les enfants exploreront :

- L'histoire de leur ville
- Son architecture
- Les lieux emblématiques et les traces du passé

- **Initier les enfants aux structures culturelles de la ville**

Nous encourageons leur fréquentation régulière pour qu'ils les identifient comme des lieux accessibles et accueillants :

- Cinéma/Musées/Théâtre/Médiathèque /Et d'autres espaces culturels locaux

Axe 3 : La Place de l'enfant

Dans un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, donner une véritable place à l'enfant signifie reconnaître son rôle dans la vie de la structure. Cela passe par l'accès à l'information, la participation, l'expression et l'écoute. Ces dimensions permettent aux enfants de développer leur autonomie, de prendre des responsabilités et de s'engager progressivement comme citoyens, tout en respectant leurs besoins, leurs capacités et leurs rythmes.

- **Nos objectifs :**

- **Faire vivre l'information, la concertation et la participation de tous les enfants :**

Nous souhaitons que chaque enfant puisse comprendre, s'exprimer et agir au sein de l'ALSH. Pour cela nous allons :

- Mettre en place et stabiliser des espaces et des temps d'expression adaptés à chaque groupe :
 - Mur d'expression
 - Temps de parole / « On papote »
 - Bâton de parole
 - Supports d'expression créés avec ou par les enfants
- Faciliter la circulation de l'information grâce à :
 - Des espaces d'affichage adaptés aux enfants (informations internes, externes, locales)
 - Des emplois du temps pictographiés pour une meilleure compréhension
 - Une boîte à lettres / boîte à idées accessibles à tous

L'objectif est de rendre l'enfant acteur, entendu et associé au fonctionnement de la structure.

- **Permettre à l'équipe pédagogique d'accompagner activement la construction de la citoyenneté :**

Pour accompagner efficacement les enfants, l'équipe doit pouvoir s'appuyer sur des repères clairs et partagés. Nous souhaitons donc :

- Consolider les connaissances de l'équipe autour de l'éducation à la citoyenneté :
 - La C.I.D.E (convention internationale des droits de l'enfant) et ses 10 droits fondamentaux
 - Les outils d'animation (temps de parole, sondages, conseils d'enfants, votes, ...)
 - Les postures éducatives essentielles : bienveillance, écoute, neutralité, ...
- Renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe afin d'offrir un cadre éducatif commun, stable et sécurisant.

- **Accompagner les enfants dans leur construction citoyenne**

Pour aider l'enfant à comprendre le monde dans lequel il grandit et à s'impliquer, nous souhaitons :

- Proposer des activités ludiques permettant de découvrir l'environnement citoyen (fonctionnement de la ville, solidarité, règles de vie commune, instances locales...)
- Encourager les enfants à devenir acteur grâce à des actions citoyennes menées tout au long de l'année :
 - Projets solidaires / Actions écologiques / Participation à la vie du centre

Ces initiatives permettront à l'enfant de comprendre l'impact de ses choix, de coopérer et de s'engager à son niveau.

Axe 4 : L'éco-citoyenneté

L'éco-citoyenneté consiste à adopter des comportements responsables pour préserver l'environnement, réduire notre impact écologique et participer activement à la protection de la planète. Elle implique des gestes quotidiens et une prise de conscience collective.

- **Des enjeux pour la structure :**

- Les enfants constituent les citoyens de demain. Il nous incombe de contribuer à leur éducation, en particulier en les sensibilisant à l'importance de la préservation de notre planète.
- Au-delà de cette sensibilisation, il convient, au sein de la structure, de promouvoir les gestes éco-responsables.
- Enfin, la structure elle-même se doit d'être exemplaire en s'efforçant de tendre vers une consommation raisonnée et durable.

- **Les objectifs :**

- **Sensibiliser pour mieux Protéger :**
 - Informer et sensibiliser l'ensemble des acteurs – enfants, familles et équipe d'animation – à l'impact des activités humaines sur l'environnement, par la mise en place d'animations ciblées auprès de chaque public.
 - Concevoir et installer une signalétique pédagogique adaptée à l'âge des enfants, afin de faciliter l'adoption des gestes éco-responsables (tri des déchets, économies d'énergie, etc.).
 - Organiser des temps de formation pour les équipes d'animation, en lien avec les actions définies, et/ou élaborer des fiches techniques pratiques (par exemple sur la gestion du potager), pour garantir la cohérence et la qualité des interventions.
- **Promouvoir les gestes éco-responsables :**
 - Mettre en place les équipements et outils nécessaires au tri dans l'ensemble de la structure, en intégrant des temps réguliers de sensibilisation afin d'ancrer ces pratiques dans le quotidien des enfants.
 - Impliquer activement les enfants dans la démarche éco-citoyenneté de la structure, notamment par la création d'un groupe d'« éco conseillers » ou d'une « brigade énergie », favorisant leur responsabilisation et leur engagement.
 - Initier les enfants à la fabrication autonome de produits du quotidien à partir de matériaux naturels, et développer ces pratiques au sein de la structure pour promouvoir la réduction des produits industriels.
 - Encourager les mobilités douces et respectueuses de l'environnement lors des déplacements liés aux activités de la structure, afin de sensibiliser les enfants à des modes de transport durables
- **Tendre vers une consommation responsable :**
 - Privilégier l'utilisation de matériaux naturels dans les activités proposées au sein de la structure, tout en réduisant l'acquisition de matériels non recyclables afin de promouvoir une consommation responsable.
 - Aménager et faire vivre un potager biologique, incluant l'installation de composteurs, et valoriser la récolte en organisant des ateliers culinaires, afin de sensibiliser les enfants à l'alimentation durable et au cycle de la nature.
 - Mettre en place des espaces solidaires, par la mise en place de boîtes à livres, ...

Inclusion : accueillir chaque enfant, vraiment

- Notre engagement :

À l'ALSH de Marmande, chaque enfant a sa place. Notre équipe considère l'inclusion comme une démarche quotidienne : comprendre les besoins, adapter nos environnements, coopérer avec les familles et les partenaires, et donner à chacun les moyens de réussir.

Ce principe s'appuie sur la loi du 11 février 2005 (égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes en situation de handicap), qui réaffirme l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs et la priorité d'un accueil en milieu ordinaire quand cela est possible.

Il s'inscrit également dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit de vivre et de se développer, droit d'expression.

- La référente inclusion : une personne ressource

Pour rendre l'inclusion simple et concrète, l'ALSH s'appuie sur une référente inclusion qui :

- Accueille et écoute les familles, recueille les besoins et co-construit le projet de l'enfant.
- Coordonne les aménagements avec l'équipe (consignes visuelles, rythmes, matériel adapté, aménagement sensoriel...), et avec les partenaires (écoles, MDPH, professionnels médico-sociaux).
- Pilote les démarches Protocole d'Accueil ; veille à la cohérence entre temps scolaire, périscolaire et loisirs.
- Forme et accompagne les animateurs dans leurs postures et dans la compréhension des dynamiques inclusives, co-construction de supports et d'outil
- Suit et évalue les situations : réunions de suivi, indicateurs, retours familles.

- Les aménagements possibles (PAI, PA)

Parce que les besoins ne sont pas tous les mêmes :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : pour les troubles de santé (asthme, diabète, allergies...). Il précise les traitements, régimes, protocoles d'urgence sur les temps scolaires et périscolaires/loisirs.
 - PA (Projet d'accueil) : pour les enfants à besoins spécifiques, lorsqu'il y a un intérêt à structurer l'accueil en fonction de la situation
- Comment fait-on, concrètement ?
 - Dès l'inscription ou dès qu'un besoin apparaît, la référente inclusion échange avec l'équipe, la famille et les partenaires qui gravitent autour de la situation de l'enfant, afin d'adapter les temps d'accueil et de répondre au mieux aux besoins de l'enfant (ex. : aménagement de l'espace, emploi du temps individualisé, outils visuels, etc.). La référente inclusion a également un rôle d'alerte et d'orientation vers les dispositifs et/ou structures les plus adaptés aux besoins observés ...

- **Une accessibilité au quotidien**

L'inclusion vit dans nos petits gestes et nos aménagements :

- Espaces et ambiances : coins calmes, repères visuels, modulation lumière/bruit, pauses sensorielles, zones d'attente sécurisantes.
 - Communication : pictogrammes, consignes segmentées, temps de démonstration, retour au calme ritualisé.
 - Rythmes : séquences plus courtes, alternance des temps, droit à la pause, transitions accompagnées.
 - Matériel : outils à forte contraste, supports tactiles, variantes motrices, matériels de préhension ou d'appui.
 - Cuisine/ateliers : prise en compte des allergies/intolérances (PAI), traçabilité des ingrédients, gestion des risques.
- **Notre démarche d'accompagnement (les 6 étapes)**
 - Accueil bienveillant : écoute de l'histoire de l'enfant, de ses forces et de ses besoins.
 - Co-construction : repérage des ajustements utiles avec la famille et l'équipe.
 - Plan d'adaptation : consignes écrites simples (qui fait quoi, quand, comment). Réalisation de la carte enfant.
 - Mise en œuvre : intégration des adaptations dans les séances et rituels.
 - Suivi : observations, retours réguliers, ajustements.
 - Évaluation partagée : bilan avec la famille, l'équipe, et le cas échéant les partenaires.

Les dispositifs PAI/PAP servent de cadre quand ils existent ; à défaut, nous mettons en place des aménagements de droit commun et réévaluons au fil de l'eau.

- **Postures professionnelles et formation**

- Bienveillance exigeante : accueillir sans juger, sécuriser, expliciter le sens des règles.
- Observation active : repérer les signes de fatigue/stress, adapter les tâches, proposer des choix.
- Clarté & constance : routines stables, signaux visuels, temps de regroupement rassurants.
- Travail en équipe : échanges réguliers, partage d'outils, coanimation inclusive.
- Formation continue : inclusion, PAI/PA, gestion des émotions, médiation, aménagements sensoriels, sensibilisation au trouble du neurodéveloppement, au développement de l'enfant et aux différents troubles.

Méthodes pédagogiques et organisation des temps :

- **Notre manière d'accompagner les enfants**

Nous voulons que chaque journée soit lisible, rassurante et stimulante. Notre façon de faire repose sur quelques choix simples :

- Bienveillance exigeante : accueil chaleureux, cadre clair, règles expliquées (“pour quoi” autant que “pourquoi”), valorisation des progrès et des efforts.
- Respect des rythmes : alternance des temps calmes et temps dynamiques, pauses, hydratation, activités adaptées à l'âge et à l'énergie du groupe.
- Pédagogies actives & de projet : apprendre en faisant (manipuler, expérimenter, créer), en racontant (écrire, filmer, exposer), et en s'engageant (responsabilités, éco-gestes, tutorat).
- Jeu comme support central : jeu libre pour s'approprier les espaces ; jeux coopératifs pour apprendre à faire équipe ; jeux symboliques pour nourrir l'imaginaire.
- Différenciation & accessibilité : consignes segmentées, supports visuels (pictos), variantes motrices/organisationnelles, aménagements pour besoins spécifiques.
- Coéducation : liens réguliers avec les familles (information accessible, retours, invitations), articulation avec l'école et les partenaires du territoire.

- **Rituels et outils du quotidien**

Des repères stables rendent les journées apaisées et efficaces :

- Accueil : temps convivial, vérification des besoins particuliers (santé, émotions), repérage des espaces (pictogrammes).
- Météo des émotions : court rituel pour nommer son état (joie, fatigue, colère, sérénité) et ajuster la suite.
- Bilan quotidien : ce que j'ai appris, ce que j'ai aimé, ce qu'on améliore demain (et valorisation des enfants)
- Outils : emplois du temps pictographiés, boîte à idées, signalétique écogestes...

- **Compétences psychosociales – notre cadre et nos pratiques**

- **Pourquoi développer les CPS à l'ALSH ?**

À chaque âge, les enfants ont besoin d'apprendre à se connaître, à comprendre les autres et à agir dans des situations variées. C'est exactement le rôle des compétences psychosociales (CPS) : elles aident à faire face aux défis du quotidien, à maintenir un bien-être psychique et à adopter des comportements adaptés et positifs dans ses relations avec autrui et l'environnement.

Concrètement, les CPS recouvrent des capacités cognitives, émotionnelles et sociales (penser/raisonner, réguler ses émotions, coopérer/communiquer) qui se renforcent par des expériences actives et situées

(jeux, projets, responsabilités). Les programmes fondés sur les CPS sont reconnus pour contribuer à la santé, à la réussite et à la citoyenneté, et la classification actualisée française met l'accent sur des compétences clés et intégrées (ex. conscience de soi, maîtrise de soi, décisions constructives ; régulation émotionnelle et du stress ; communication constructive, relations positives, résolution de difficultés).

○ Notre boussole CPS

Les CPS s'énoncent en dix aptitudes regroupées par couples :

- Résolution de problèmes / Prise de décision
- Pensée créative / Pensée critique
- Communication efficace / Habiletés relationnelles
- Conscience de soi / Empathie
- Gestion du stress / Gestion des émotions

Nous les travaillons de manière intégrée au service du bien-être, du vivre-ensemble et de l'engagement écocitoyen.

La classification actualisée (Santé publique France) nous aide à planifier des activités ciblées et progressives, en 3 familles :

- Cognitives (ex. conscience de soi, maîtrise de soi, décisions constructives)
- Émotionnelles (ex. conscience et régulation des émotions, gestion du stress)
- Sociales (ex. communication constructive, relations positives, résolution des difficultés)

○ Comment on s'y prend

▪ **Rituels quotidiens (micro-entraînements CPS)**

- Météo des émotions : nommer son état, identifier un besoin → régulation et empathie.
- Brief clair & choix : objectifs lisibles + possibilité de choisir une tâche ou un rôle → autonomie, décision.
- Conseil d'enfants (format adapté à l'âge) : exprimer, écouter, co-décider → communication, relations, esprit critique.
- Bilan/valorisation : verbaliser ce que j'ai appris/aidé → conscience de soi, estime de soi.

▪ **Ateliers & jeux (exemples alignés CPS)**

- Jeux coopératifs (défi commun, rôles tournants) → communication, relations, gestion du stress.
- FabLab récup' / potager (concevoir, tester, améliorer) → créativité, résolution de problèmes, persévérance.
- Lecture à voix haute / contes (écouter, reformuler, discuter) → empathie, pensée critique, expression.
- Médiation par les pairs (ados) → communication non violente, négociation, responsabilité.
- Reportages/Podcasts (ados) → pensée critique, expression, collaboration.

- **Différenciation & inclusion**
 - Consignes segmentées et pictogrammes, options “plus simple/plus complexe”, temps calmes, outils sensoriels, variantes motrices.
 - Lien avec les PAI/PA et la référente inclusion pour sécuriser l'accès aux ateliers
- **Progressivité par tranches d'âges :**
 - **Petite Enfance (Pirouettes, Tikwiz, Wikiloups)**
 - **Objectifs** : sécurité affective, **langage des émotions**, premières règles sociales.
 - **Leviers** : météo des émotions en images, jeux symboliques, histoires mimées, coopération simple (porter-ensemble, ranger-ensemble).
 - **CPS priorités** : conscience de soi, gestion des émotions (début), communication de base, relations positives.
 - **Moyenne Enfance (C'Pies, Team Rocket/Galax, Pass Partout)**
 - **Objectifs** : prise d'initiative, **coopération constructive**, pensée critique débutante.
 - **Leviers** : défis coopératifs, **quart d'heure lecture** avec discussion, mini-projets (jardin, expo, jeux du monde), **rôles tournants** (matériel, “éco-vigie”).
 - **CPS priorités** : résolution de problèmes, décision, régulation du stress simple, communication, relations positives.
 - **Adolescents (Globe-Trotteurs)**
 - **Objectifs** : autonomie, **engagement**, médiation et argumentation.
 - **Leviers** : **co-animation** d'ateliers, tutorat inter-âges, **podcasts/reportages**, organisation d'événements (forum, expo).
 - **CPS priorités** : pensée critique/créative, décision **constructive**, gestion du stress, communication avancée, résolution de difficultés complexes.
- **Liens aux 4 axes annuels (bénéfices croisés)**
 - **Biodiversité** : curiosité, observation, résolution de problèmes (potager/compost) → **cognitives**.
 - **Écocitoyenneté** : brigade énergie, débats, gestes éco-responsables → **sociales** (coopération/communication) + **émotionnelles** (motivation, régulation).
 - **Accès à la culture** : lecture, écriture, expression artistique, rencontres → **communication, empathie, pensée critique**.
 - **Place de l'enfant** : conseils, votes, médiations → **relations positives, décision, gestion des émotions**.
- **En un coup d'œil (exemples d'activités “CPS inside”)**
 - **Jeux coop'** (tous âges) → communiquer, s'entraider, **gérer le stress** en équipe.
 - **Défis créatifs** (affiches éco-gestes, expo) → **pensée créative/critique**, autonomie.
 - **Conseils d'enfants** (âge adapté) → **expression, écoute, décision constructive**.
 - **Lecture-discussion** (quart d'heure lecture) → **empathie**, argumentation, esprit critique.
 - **Médiation par les pairs** (ados) → **relations positives**, communication non violente.

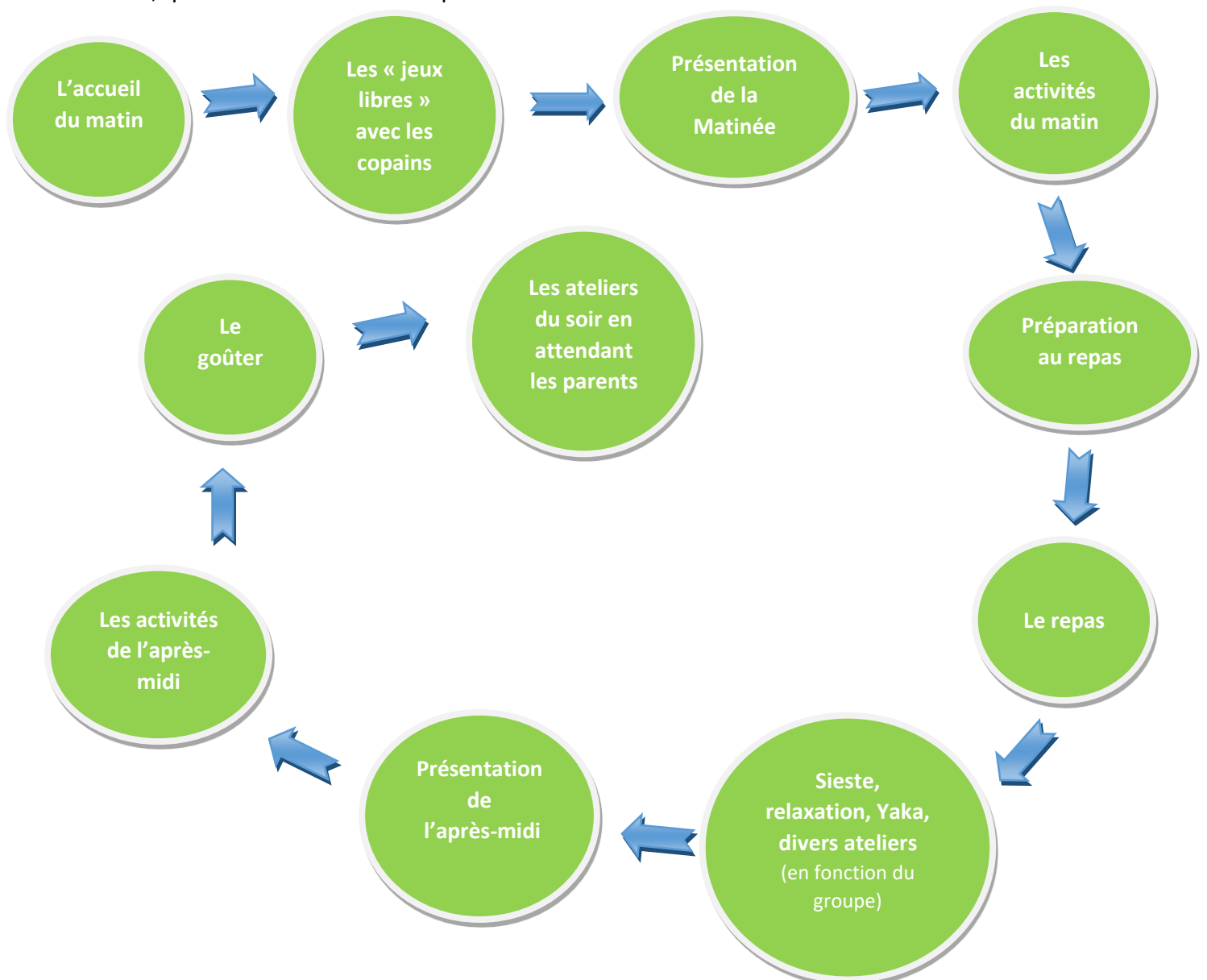
La journée type :

La journée type de l'ALSH est conçue **comme un cadre stable et rassurant**, qui donne des **repères clairs** aux enfants tout en restant souple pour s'adapter à leur énergie, leur âge et leurs besoins. Elle **alterne temps calmes et temps dynamiques, articule pédagogies actives** (faire, expérimenter, créer) **et rituels courts** (météo des émotions, brief, bilan), et assure la **sécurité physique et affective de chacun**.

Ce fonctionnement **favorise le bien-être, la coopération et l'autonomie**, en cohérence avec le PEDTI et la démarche Plan mercredi (continuité éducative, qualité des temps, ancrage territorial).

La journée type intègre systématiquement les principes d'inclusion (PAI, supports visuels, variantes d'activités) et l'entraînement des compétences psychosociales (conscience de soi, communication, gestion des émotions, résolution de problèmes). Elle constitue également un cadre privilégié pour l'apprentissage des règles d'hygiène : lavage des mains avant les repas et après les passages aux sanitaires, autonomie dans l'utilisation du matériel d'hygiène, sensibilisation à la propreté personnelle et au respect des espaces collectifs. Ces routines, intégrées naturellement au déroulement de la journée, participent au développement de l'autonomie des enfants et à leur bien-être au sein de la structure.

Ainsi, **les enfants trouvent leur place, progressent à leur rythme, et vivent des expériences riches et accessibles**, que ce soit le mercredi ou pendant les vacances.



Les Animateurs

L'animateur n'est pas uniquement présent pour encadrer et surveiller les enfants ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée. Il a plusieurs rôles à avoir sur le terrain.

Rôle d'animation :

➤ Pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et de s'expérimenter.

Rôle de sécurité :

➤ Sécurité aussi bien affective et morale que physique.

Un rôle éducatif :

Apprentissage de la vie en collectivité, des règles de vie en société, de l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, de la défense des Droits de l'Enfant et des lois, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, autant sur ses besoins que sur son rythme.

L'animateur doit aussi permettre aux enfants de devenir autonomes, d'agir seuls et cela ne se fait pas en un jour. C'est le rôle de l'animateur de les accompagner en leur laissant leur propre place, en leur permettant de proposer et de choisir leurs activités, de se prendre en charge et de prendre conscience de leur importance en tant qu'individus.

L'ALSH est une structure de loisirs où chacun doit pouvoir trouver sa place et s'y amuser.

➤ Il est important de prendre en compte les avis des enfants, lors des temps de concertation ou de consultation. Ces temps permettent aux enfants, non seulement de revenir sur la journée passée, la vie quotidienne, mais également de proposer des idées ou projets d'activités pour le lendemain et les jours à venir.

Les animateurs sont sur le terrain pour :

➤ Proposer, faire découvrir, accompagner, donner envie, le tout d'après leurs expériences et leur savoir-faire.

L'ALH doit répondre aux envies des enfants. C'est donc à l'équipe d'animation de s'adapter et non l'inverse.

Ainsi, chaque enfant doit être pris dans son individualité et chacun doit pouvoir trouver sa place. C'est à l'équipe d'organiser son fonctionnement pour que des ateliers sans animateur puissent être proposés afin que les enfants qui ne veulent « rien faire » puissent également s'y retrouver. Ce qui ne signifie pas « activités sans surveillance ».



garantir la sécurité physique et morale de l'enfant



Permettre aux enfants de découvrir et de s'expérimenter



Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants eux-mêmes



Jouer avec les enfants



Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire



Varié les loisirs en développant les capacités de chaque enfant



Organiser des activités ludiques et initier des découvertes par le jeu



Favoriser l'apprentissage de la vie collective



Favoriser l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne



Permettre aux enfants de devenir autonomes, d'agir seuls.



Aménager les lieux d'activités afin qu'ils soient accueillant et chaleureux



Dialoguer et donner l'exemple

L'ÉVALUATION

- **Pourquoi on évalue (le sens, pas la sanction)**

Évaluer, pour nous, c'est prendre soin : vérifier que les enfants sont bien, qu'ils progressent, que nos activités sont de qualité et accessibles à tous, et que notre action s'inscrit dans la continuité éducative du PEDTI et la démarche qualité du Plan Mercredi (articulation avec les enseignements, accessibilité/inclusion, ancrage territorial, qualité des activités).

L'évaluation nous aide à ajuster en temps réel (au fil des mercredis et des vacances) et à améliorer d'année en année.

- **Gouvernance & rythme (qui fait quoi, quand)**

- Réunions d'équipe : un point bi-mensuel (et à chaque fin de cycle) pour analyser les retours enfants/familles, consolider les observations et adapter la programmation.
- Lien Plan Mercredi : nous suivons les axes de la charte et les ressources associées (qualité des activités, ancrage, inclusion)

- **Ce qu'on mesure (indicateurs simples, utiles)**

- Bien-être & sécurité

Climat de groupe (observations, régulations, incidents évités/résolus) ; respect des protocoles santé/sécurité

- Inclusion

Adaptations effectives (supports visuels, rythmes, variantes), délais de mise en œuvre PAI/PAP/PPS, retours familles, participation aux sorties/ateliers. (Référentiels inclusion & dispositifs scolaires/périscolaires).

- Compétences psychosociales (CPS)

Prise de parole, écoute, coopération, gestion du stress/émotions, résolution de problèmes, décisions constructives

- **Axes annuels**

- Biodiversité : nb de sorties "milieux", observations consignées, surface cultivée, kg de biodéchets compostés.
- Écocitoyenneté : volumes triés, kWh économisés estimés, nb d'éco-conseillers, taux de réemploi, trajets en mobilités douces.
- Accès à la culture : fréquentation médiathèque, nb d'intervenants/rencontres, quart d'heure lecture (régularité), productions (expos, scènes).
- Place de l'enfant : nb de conseils de groupe, décisions prises → réalisées, qualité des supports d'expression, résultats des sondages/votes.

- **La boucle d'amélioration continue (nos 5 temps)**

- Observer : rituels, ateliers, sorties ; noter ce qui marche/accroche moins.
- Analyser : en équipe, avec les enfants (conseils) et les familles (retours), croiser perception et indicateurs.
- Décider : ajustements concrets (durées, supports, variantes, partenariats, signalétique pédagogique).
- Agir : modifier les séances/la programmation ; accompagner l'équipe (outils, mini-formations).
- Capitaliser : documenter (photos, fiches, bilans),

- **Ce que les enfants et les familles voient (et ressentent)**

Notre évaluation ne se limite pas à des chiffres : elle valorise les progrès, les idées et les élans du groupe. Les enfants voient leurs décisions se concrétiser, leurs créations exposées, et sentent que leur voix compte. Les familles reçoivent des informations claires, peuvent proposer, et perçoivent une cohérence entre école, loisirs, et vie du territoire—exactement l'ambition du PEDTI et du Plan Mercredi.